



MAIRIE
DE

CÉLY-EN-BIÈRE

77930

Tél. : 01 64 14 24 34

Fax : 01 64 14 24 31

LETTRE DU MAIRE

Cély-en-Bière – Septembre 2020

Chers Célysiennes, Chers Célysiens,

Un printemps atypique, une élection municipale et une tardive prise de fonction inhabituelle, une période d'été sans égale, une rentrée scolaire inédite, une vie quotidienne perturbée, nous vivons tous des temps incertains et déstabilisants.

Mais la vie continue et j'espère que vous avez néanmoins pu profiter de quelques jours de vacances, sous le soleil de ce bel été 2020.

L'équipe municipale et moi-même sommes en fonction depuis trois mois maintenant, nous avons dû faire face, comme tout un chacun, à ces événements exceptionnels, mais notre détermination reste la même.

Au-delà des actions, des adaptations à mener au jour le jour, liées au contexte sanitaire, nous avons pris à bras le corps, les affaires de la commune.

Dans un premier temps, nous avons mis en place les équipes municipales (commissions, délégations, etc...), établi le budget déjà bien entamé de l'année 2020 et voté l'ensemble des obligations légales communales, avant la fin du mois de juillet.

En parallèle, il nous a fallu mener les actions nécessaires urgentes et particulièrement dans les domaines suivants :

- L'informatique de la Mairie : installation de nouveaux matériels (ordinateurs, sauvegarde, serveur...), de nouveaux logiciels, en remplacement d'équipements obsolètes ou inexistantes. Ce travail est toujours en cours.
- La réorganisation des boîtes mails et de leurs traitements. Vous avez pu noter la nouvelle (et unique) adresse mail de la Maire : commune@cely.fr.
- Le budget : nous avons beaucoup travaillé sur l'état des finances de la commune et anticipé les années à venir.

Il nous est clairement apparu, que les budgets alloués au fonctionnement de la commune étaient trop élevés. Des économies de fonctionnement sont donc impératives afin d'éviter dans un proche avenir une augmentation des impôts ; c'était notre engagement de campagne. Nous avons d'ores et déjà identifié des pistes d'économie, tous nos efforts seront axés en ce sens.

Dans les mois et les années à venir, une grande partie de nos investissements seront orientés dans ce but, principalement dans les domaines des économies d'énergie, de la négociation de tous nos contrats récurrents et dans la réorganisation de l'ensemble des services communaux, sans que la qualité de ceux-ci en soit altérée.

- Une nouvelle planification du temps de travail et des tâches du personnel communal : services administratif, périscolaire, scolaire et d'entretien.

C'est l'occasion pour moi de souhaiter une belle retraite à Jean-Roland GELADE, agent d'entretien des espaces verts, à Mesdames Patricia NOEL et Bernadette BORDIN, agents de la restauration à la cantine scolaire et d'accueillir Madame Annick TAVERNIER, Célysienne qui a rejoint l'équipe du personnel périscolaire à la cantine. Challenge qu'elle a su relever avec un grand professionnalisme.

Je saisis l'opportunité de cette lettre pour remercier et saluer l'ensemble du personnel communal pour son aide, son investissement, son écoute, sa capacité d'adaptation ; Merci à toutes et tous.

Les commissions communales sont en action dans tous les domaines. L'équipe complète des élus, travaillent de concert, au service des Célysiens. Je tiens à saluer leur engagement et leur dévouement, au service de l'intérêt général. Vous lirez leurs actions dans « Le Courrier Célyzien - Les Actions des élus » de septembre 2020.

Ce mois de septembre est le mois de la mise en place des intercommunalités, des syndicats (SMICTOM, SDESM, SEMEA...), du PNR et d'autres (1). Les élus de Cély sont et seront présents et actifs dans ces différentes institutions pour défendre les intérêts de notre commune.

L'école de Cély s'est vue dotée d'une cinquième classe pour la rentrée de septembre 2020. C'est une belle nouvelle. La Directrice et son équipe pédagogique renforcée par l'arrivée de Madame Estelle QUAGLIERI ont mis tout en œuvre pour accueillir l'ensemble des enfants (effectif en augmentation de 10 % par rapport à la rentrée précédente), dans les meilleures conditions. Nous sommes à leurs côtés pour apporter l'aide et le service que nous leur devons.

Enfin, même si nos emplois du temps sont chargés, nous suivons de très près les dossiers et actions en cours tels que :

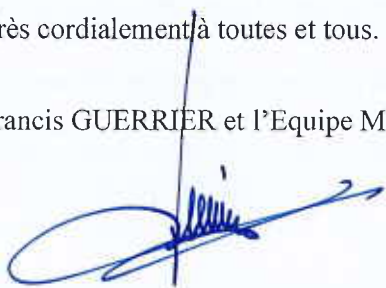
- Le projet d'aire de covoiturage porté par le département : dès notre arrivée nous avons convoqué le service du département, pour d'une part réduire notre participation financière communale dans cette opération et d'autre part étudier la couverture de télé-surveillance de cette aire, sans impact budgétaire pour la commune.
- L'implantation de nouveaux commerces ou services dans les locaux commerciaux HABITAT 77 (ex OPH) laissés vacants. Nous avons pris contact avec l'ensemble des services et la direction d'habitat 77, afin de voir aboutir les projets d'installations et, être médiateur avec de potentiels preneurs. Un des locaux a ouvert durant l'été sous la bannière « Générale des Services ». Un second local devrait voir une installation très prochaine.
- Le déploiement de la fibre optique : nous suivons de très près, mais avec difficulté, les travaux de déploiement. Nous faisons face à une myriade d'entreprises sous-traitantes, pas toujours respectueuses de nos équipements existants. Nous avons interpellé SMN (1) maître d'ouvrage de ces opérations.

Voilà brossé un résumé des quatre mois d'activité depuis l'installation du conseil municipal. Il nous reste beaucoup à faire, nous le savons, mais nous sommes tous très motivés.

Nous vous assurons de notre dévouement et vous souhaitons la meilleure rentrée possible.

Très cordialement à toutes et tous.

Francis GUERRIER et l'Equipe Municipale.



PS : Face à l'épidémie de COVID 19 nous sommes soumis à des modifications gouvernementales et préfectorales qui nous obligent à une adaptation quotidienne. Vous serez avertis par voies d'affichages sur les panneaux administratifs (affichage réglementaire) ainsi qu'à la Mairie, à l'école et à la Salle des Fêtes.

Note (1) Glossaire :

- **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères.
- **SDESM** : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.
- **SEMEA** : Syndicat Mixte des bassins versants de la rivière école du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents
- **PNR** : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- **SMN** : Seine et Marne Numérique